

FICHE TECHNIQUE Nr.059

# LawiDur Spezial-Verdünnung



## I. Description du matériau

Diluant spécial pour le système einZA Lawidur bi-composant sur base PU.

Convient aux vernis colorés de la gamme Lawidur ainsi qu'au vernis incolore, application au pinceau et au rouleau.

Indications de mise en œuvre:

einZA Lawidur Spezialverdünnung ne doit toujours être ajouté qu'après avoir procédé au mélange des deux composants (vernis de base et durcisseur).

## II Informations techniques

Densité (20 °C)	0,880 = 880 g/l
Coloris	liquide incolore

## III Indications de sécurité et étiquetage

Point d'éclair	supérieur à 21 °C
Classification selon VbF (réglementation allemande des liquides inflammables)	A II

Ce produit est conforme à la réglementation sur le transport des matières dangereuses.

Toutes les informations relatives à cette réglementation sont disponibles dans la fiche de données de sécurité conformément au règlement CLP (GHS) et conformément à la directive émise par l'UE sous le numéro 1272/2008.

Accessibles en permanence sur [www.einZA.com](http://www.einZA.com) ou par e-Mail à [sdb@einZA.com](mailto:sdb@einZA.com).

Veuillez respecter les indications sur les étiquettes des conditionnements!

Les informations contenues dans cette fiche technique ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour et doivent être considérées comme directives. Compte-tenu de la diversité des applications et des méthodes de travail, elles sont cependant non contractuelles et ne garantissent pas l'observation de certaines propriétés sur le plan juridique. De plus, elles ne dégagent pas l'utilisateur de son obligation de vérifier, sous sa propre responsabilité, que nos produits sont conformes à l'utilisation qu'il compte en faire. En outre, nos conditions générales de vente sont en vigueur.

Les informations contenues dans cette fiche technique ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour et doivent être considérées comme directives. Compte-tenu de la diversité des applications et des méthodes de travail, elles sont cependant non contractuelles et ne garantissent pas l'observation de certaines propriétés sur le plan juridique. De plus, elles ne dégagent pas l'utilisateur de son obligation de vérifier, sous sa propre responsabilité, que nos produits sont conformes à l'utilisation qu'il compte en faire. En outre, nos conditions générales de vente sont en vigueur.

**Edition 05/2016** - avec la parution de cette édition, dictée par l'évolution technique, toutes les fiches techniques antérieures perdent leur validité.